



Réseau de données sécurisé plus (RDS+)

Le réseau de données sécurisé plus (RDS+) fait partie du système national d'échange de données sécurisé (SEDS) et constitue la base de ce projet. Le système d'échange de données comprend aussi un système d'accès aux données (SAD), un réseau de suivi de la situation (RSS) et le remplacement des fonctions de VULPUS (RFV). Après une analyse de la situation, il a été décidé d'échelonner les travaux.

Le RDS+ est un réseau de transport à large bande de couche 2 capable de transférer d'importants volumes de données et doit servir de base à tous les systèmes télématiques de la protection de la population qui ont trait à la politique de sécurité. Cela signifie qu'à l'avenir, il servira de système central de communication de la protection de la population et de la gestion de crises à l'échelle nationale. Il s'appuie sur le réseau de conduite suisse.

Le projet RDS+ comprend en outre le volet « couche 3 » (réseau d'accès IP [protocole internet]) du projet Système d'accès aux données (SAD). La couche 3 vise à assurer la mise en réseau IP sécurisée des systèmes de communication des états-majors de conduite fédéraux et cantonaux et des principaux exploitants d'infrastructures critiques. Même en cas de panne d'électricité, les couches 2 et 3 doivent continuer à fonctionner pendant au moins 14 jours.

Avancement du projet et prochaines étapes (état au 15.08 2024)

Contexte

Le projet de construction a été approuvé début avril 2024 par la directrice de l'Office fédéral de la protection de la population, le chef de l'armée (CdA) et les services responsables d'armasuisse, qui ont autorisé sa mise en œuvre.

Pour la planification détaillée du raccordement des sites des cantons, des réunions et des ateliers ont eu lieu entre le commandement Cyber, armasuisse et l'Office fédéral de la protection de la population.

Les applications LAFIS (de l'association LAFIS) ainsi que le portail SSO du CSI-DFJP ont été identifiés comme applications et systèmes pilotes RDS+. Le comité spécialisé en charge du projet en a pris connaissance lors de sa réunion de mai 2024 et a donné son accord.

Prochaines étapes

Les réserves émises lors de la phase de conception (plusieurs utilisateurs sur un même site, clarification des exigences SLA / horaires de service) sont en cours de traitement.

Sites cantonaux Tranche 1

Dans le cadre d'une nouvelle planification, le raccordement des sites cantonaux sera optimisé grâce à une mise en parallèle des activités. Les réunions de coordination et les ateliers correspondants seront poursuivis.

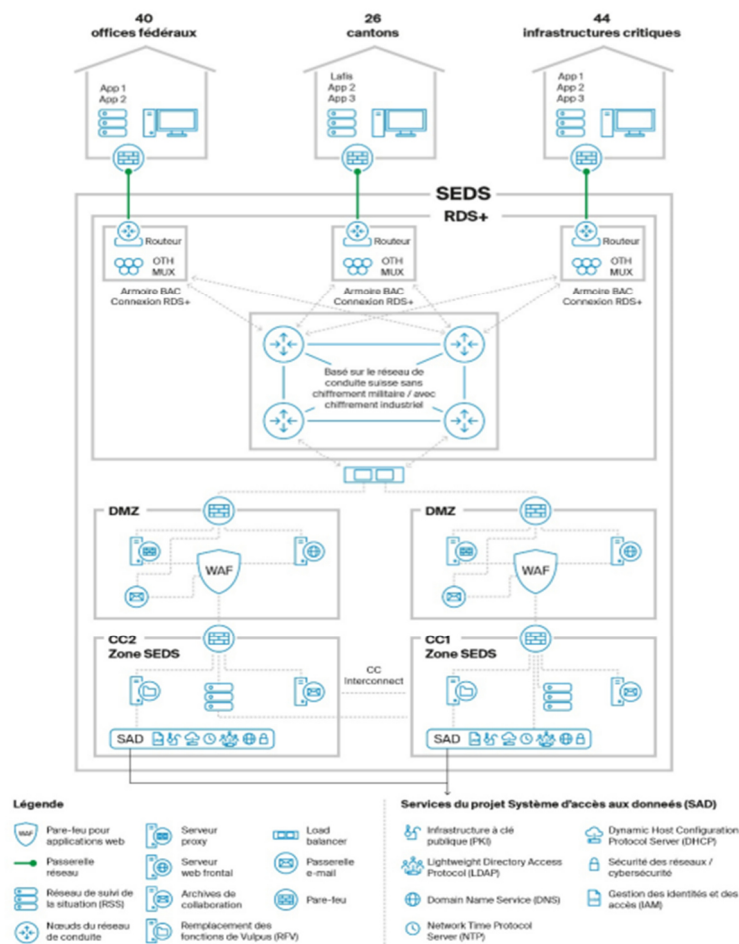
Sites de la Confédération Tranche 2

Le concept de raccordement des sites de la Confédération (priorité : Berne fédérale et agglomération de Berne) sera élaboré en collaboration avec l'OFCL et l'OFIT (sous la direction du commandement Cyber) d'ici à fin septembre 2024. Sur cette base, des concepts comparables pourront être élaborés pour d'autres agglomérations (notamment Zurich et Genève).

Défis actuels (RDS+)

Les projets de construction des sites cantonaux ont pris environ six mois de retard par rapport à la planification initiale. Le défi consiste à ce que le fournisseur de prestations et ses sous-traitants disposent de toutes les ressources nécessaires. De même, les moyens informatiques pour la modernisation du réseau doivent être livrés, installés et testés rapidement afin de pouvoir raccorder les premiers sites cantonaux.

RDS+ : passerelles vers les partenaires



Rôle de la Confédération

La Confédération est responsable des composants RDS+ jusqu'au point de transmission du canton. Les conditions et prescriptions relatives à l'utilisation des systèmes, à leur exploitation et à leur adaptation technique sont toutefois établies en concertation avec les cantons et les exploitants d'infrastructures critiques.

Rôle des cantons

Les cantons sont responsables du renforcement de l'infrastructure des bâtiments (emplacement du point de transmission) et assurent via leurs composants décentralisés le transfert des données depuis le point de transmission jusqu'à l'utilisateur du canton, avec un même niveau de disponibilité et de sécurité.

Données du projet	
Responsabilité	OFPP, Division Gestion des programmes Commandement Cyber de l'armée pour la mise en place et l'exploitation ainsi que les prestations de support relatives au réseau de données national dans le rôle d'entrepreneur général
Durée	Lancement : 2021 Fin : 2027 Prévue initialement : 2027
Décisions politiques	Parlement : libération du crédit d'engagement 09/2019 Libération partielle des moyens financiers de la 2^e étape (12/2022)
Investissements	Mandat de projet actuel : 88 millions de francs Planification actuelle : 88 millions de francs Dépenses à ce jour : 13,2 millions de francs
Ressources financières de la Confédération	150 millions de francs d'investissement selon le message SEDS (y compris le réseau de suivi de la situation, le système d'accès aux données et le remplacement des fonctions de VULPUS)
Ressources financières des cantons / des exploitants d'infrastructures critiques	Coûts d'investissement de 2022 à 2027 (pour assurer le renforcement du site) et coûts d'exploitation annuels de 125 000 francs à partir de 2026 (par canton / exploitant d'infrastructure critique et par raccordement)

Surligné en jaune = modifications apportées à la version précédente de la fiche d'information